

PROCES-VERBAL N° 12**CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN**

Séance du 22 avril 2004, Maison de Paroisse, 20 h 15

Monsieur Denis RIME, Président, salue Mesdames et Messieurs les Conseillers, Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux, le représentant de la presse et le public. Il remercie chacun pour sa présence à cette deuxième assemblée du Conseil communal de l'année 2004.

Il informe que pour raisons médicales, Madame Solange FORESTIER est temporairement absente. Il a été fait appel à Madame Janine ISENSCHMIED pour la remplacer au poste de secrétaire.

Sont excusés : Mesdames et Messieurs Marlène DROZ, Gaby GUIGNARD, Luzia KAEPELI, Anne-France MELCHIOR, Viviane PAVILLARD, Silvano MELI, Laurent RISSE, Michel TAUXE et Eric VAGNIERES

L'appel fait constater la présence de 35 conseillers. Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer valablement et la séance est ouverte.

Le procès-verbal de la séance du 19 février 2004 a été adressé à chaque conseiller. Il appelle trois remarques de la part de Monsieur Jean-Robert Neveu, qui constate que son intervention n'a pas été reportée *in extenso* sur le procès-verbal, contrairement à ce qui est mentionné. Tenant compte des remarques formulées, qui feront l'objet de corrections sur le procès-verbal original, ce dernier est accepté à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire. La convocation pour cette séance a été envoyée dans les délais. Aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour qui sera suivi tel que présenté.

1.- ASSERMENTATION D'UN CONSEILLER

Suite à la démission de M. Guy BAUMBERGER et à défaut de suppléant, le parti Radical présente Monsieur Eric TERMIGNONE pour le remplacer. Sa candidature est acceptée et Monsieur le Président procède à son assermentation.

2.- COMMUNICATIONS DU BUREAU

Le 20 mars, Monsieur Patrick BLATTI, 1^{er} vice-président, a participé à l'assemblée générale de la Banque Raiffeisen.

Le 20 mars également, Monsieur Denis RIME a pris part à la réunion du Centre d'accueil « Genève International » qui s'est déroulée à Kuklos et il souhaite relever l'excellent travail accompli par Leysin Tourisme dans le cadre de cette manifestation.

Le 22 mars, le Bureau du conseil communal a adressé ses vœux de bon rétablissement à Madame Marlène DROZ.

Le 25 mars, Monsieur Denis RIME a participé à l'assemblée générale de l'ARDA (Association Régionale pour le Développement du District d'Aigle) qui a eu lieu à Morgins. Il tient à remercier Monsieur André FATTEBERT, délégué économique, pour le travail d'information et de communication entrepris par l'intermédiaire de cette association.

Le 29 mars, le bureau a également envoyé ses vœux de bon rétablissement à Madame Solange FORESTIER.

Le 15 avril, Madame Marlène DROZ, par sa lettre, fait part de ses remerciements au courrier qui lui a été adressé.

Le 19 avril, par téléphone, Madame Solange FORESTIER remercie le bureau pour les vœux qu'elle a reçus et prie le Président de transmettre ses remerciements et salutations à l'assemblée.

Décès et naissances

Plusieurs décès sont malheureusement survenus dans notre commune depuis le dernier conseil, ceux de Mesdames et Messieurs Roger PERRIN, Elvine HORLACHER, Eléonore THOMANN, Eugenio TREINA et Maurice TAUXE.

Afin d'honorer la mémoire des disparus, Monsieur le Président prie l'assemblée de se lever pour observer un instant de silence.

Ce soir, Monsieur RIME a le plaisir de souhaiter la bienvenue à six nouveau-nés :

Loriane ANDREY, Cameron Fraser CANT, Eva LEBEAU, Samuel PEREIRA, Dorian METRAUX, Romain BLOT

Les heureux parents sont félicités.

3.- RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'ETUDE DU PREAVIS No 4/2004 Construction de collecteurs EC/EU, ainsi que d'une conduite d'eau potable et de défense incendie dans le secteur Résidence Alpha – Avenue Rollier – Place du Marché – Rue Louis-Favez

Pour des raisons pratiques et s'agissant de deux objets étroitement liés, les préavis n° 4/2004 et n° 5/2004 ont été étudiés par une seule et même commission *ad hoc*, qui a établi un rapport unique pour les deux préavis.

Par contre, il sera procédé à un vote distinct pour chacun des préavis.

Madame Evelyne TISSOT, rapporteur de la commission *ad hoc*, fait part de la décision unanime d'accepter les deux préavis tels que soumis par la Municipalité. La commission relève l'excellente prévision et coordination des travaux et trouve judicieux la création d'un trottoir le long de l'avenue Rollier ainsi que la construction future d'un parking, qui jouxtera le bâtiment « Château Fort ».

Monsieur Max KNECHT, rapporteur de la commission des finances, nous communique la décision de cette commission qui propose également d'accepter ce préavis n° 4/2004. La commission relève que la dépense prévue est quelque peu supérieure au montant figurant dans le budget d'investissement 2004. Il convient cependant de relativiser cette somme par rapport aux investissements planifiés sur trois ans. Par ailleurs, il s'agissait de profiter de l'opportunité offerte par les importants travaux planifiés par Romande Energie en 2004.

La parole n'est pas demandée et ce rapport est soumis au vote. Il est accepté à l'unanimité.

4.- RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'ETUDE DU PREAVIS 5/2004 **Réaménagement routier à l'Avenue Rollier**

Le rapport de la commission *ad hoc* est mentionné au point 3) ci-dessus.

Monsieur Max KNECHT, rapporteur, donne lecture du rapport de la commission des finances qui, d'accord avec le mode de financement préconisé, propose d'accepter ce préavis tel que présenté.

Monsieur Patrick NEGRI, municipal, informe qu'une étude pour la création d'un parking est en cours actuellement. Celle-ci fera l'objet d'un préavis, qui sera en principe soumis au conseil communal, pour sa prochaine séance. Monsieur NEGRI relève l'importance, en terme d'économies, de regrouper la totalité des travaux.

D'autre part, la Municipalité entend procéder à la création de trottoirs partout où cela s'avère possible.

Les travaux s'échelonneront entre mai et octobre (début 10 mai) et d'ores et déjà il est fait appel à la compréhension de chacun.

Monsieur André HEFTI est heureux d'entendre que la Municipalité à l'intention de déposer prochainement un préavis concernant la création d'un parking sur la parcelle communale à l'ouest du « Château-Fort ». Il est en effet important de pallier rapidement à la suppression de celles actuellement sises entre le « Château-Fort » et le giratoire et c'est pourquoi il encourage vivement la Municipalité à faire diligence pour le dépôt du préavis. Enfin, il approuve entièrement l'initiative visant à la création de trottoirs.

Monsieur Jean-Martin STOLL regrette que les préavis n'aient pas été accompagnés d'un plan, qui aurait permis de mieux situer les travaux.

En ce qui concerne le préavis n° 4, il se pose la question quant à la participation de la section communale des eaux alors qu'elle est déjà réduite à sa plus simple expression et que les travaux entrepris au Signal l'an dernier ne sont pas encore terminés. Il émet également des doutes quant à la capacité de certains employés de ce secteur.

Monsieur Didier DELADOEY explique que les travaux entrepris au Signal n'ont pu être terminés en 2003 en raison de la sécheresse. Ils sont actuellement en cours et s'achèveront la semaine prochaine. En réponse aux doutes émis par Monsieur STOLL quant aux compétences de certains employés, il se déclare être agréablement surpris par ces collaborateurs, qui, malgré l'absence d'un chef de service, agissent en professionnels et connaissent parfaitement leur domaine.

La parole n'est plus demandée, ce rapport est soumis au vote. Il est accepté à l'unanimité.

5.- COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Eclairage de Noël

Monsieur Didier Deladoey explique que le mauvais fonctionnement de certains modules était dû à des problèmes de joints. Ce matériel étant encore sous garantie, il a été repris par l'usine pour contrôle et remise en état, sans frais pour la Commune.

Garderie Arc-en-Ciel

Monsieur Philippe Lietta informe qu'au cours de l'assemblée générale d'hier, l'ancien comité de la garderie a démissionné en bloc et qu'il a été remplacé aussitôt. Il remercie le comité sortant pour le travail accompli et souhaite bonne chance aux personnes qui ont pris le relais.

Conciergerie Maison de Paroisse

Monsieur Philippe LIETTA informe qu'à la suite de la démission de Monsieur Béchir BEN ABROUG, Madame Margaret SCHNEIDER, secondée par son époux, a repris la conciergerie des lieux. Une nette amélioration a été constatée et Monsieur LIETTA en remercie Madame et Monsieur SCHNEIDER, ce dernier étant présent dans la salle.

Diversification touristique

Monsieur Jean-Marc UDRIOT informe que les liens très forts qui ont été noués avec le Centre Mondial du Cyclisme à Aigle ont permis à Leysin de devenir l'un des sites d'entraînement officiel pour le vélo de montagne (descente et cross-country). Une charte dans ce sens a été signée aujourd'hui.

Forêts Domaine des Charbonnières à l'Hongrin

Monsieur Jean-Marc UDRIOT rappelle que Leysin est propriétaire de forêts dans la région de l'Hongrin. Depuis trois ans, la Commune est confrontée à des problèmes dus au bostryche, qui ont nécessité l'abattage de nombreuses plantes. Au vu des finances cantonales et fédérales, il se peut que dans un proche avenir, l'assainissement des arbres malades ne soit plus subventionné. Dans quel cas, un préavis devrait être déposé.

Fondation Gentiana – Jardin de plantes médicinales « En Velard »

Monsieur Jean-Marc UDRIOT fait part de la conférence prévue le 24 mai prochain à 20 heures au Classic Hôtel, au cours de laquelle aura lieu une présentation officielle de la Fondation et du Jardin ainsi qu'un exposé sur les plantes médicinales de montagne.

Enneigement mécanique

Monsieur Pierre-Alain LOMBARDI fait part de l'état d'avancement du dossier en vue de la mise à l'enquête du projet.

Des questions d'ordre techniques, liées au bassin d'accumulation, doivent encore être approuvées par les instances fédérales avant que l'on puisse soumettre le dossier à l'aval du Canton.

Dans le but de réunir tous les accords et d'éviter tout obstacle lors de la mise à l'enquête, un délai d'environ trois semaines est encore nécessaire, ce qui reporte la date de publication de celle-ci aux environs du 20 mai prochain.

6.- INTERPELLATIONS

Aucune interpellation n'est parvenue au Bureau du Conseil.

7.- MOTIONS

Aucune motion n'est parvenue au bureau du Conseil.

8.- PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Route des Larrets

Mademoiselle Aurélie LIETTA intervient au sujet de la réfection d'un mur sur la route des Larrets dont les travaux ont débuté au mois de décembre dernier. A son avis, entreprendre, au début de la saison d'hiver, des travaux d'une telle ampleur ne semble pas être très judicieux. Elle souhaite connaître la date de fin de chantier et relève que les problèmes rencontrés par une planification hasardeuse risquent d'en accroître les coûts.

Selon Monsieur Didier DELADOEY, municipal, les responsables de la section des travaux qui ont pris l'initiative de ce chantier ont pensé bien faire mais malheureusement, les conditions atmosphériques n'ont pas été favorables à l'avancement des travaux. En ce qui concerne les coûts, la main d'œuvre représente la part la plus importante, les frais de matériaux étant relativement faible. Ainsi, s'agissant d'une intervention faite par les ouvriers communaux, les salaires sont inclus dans le budget. Le chantier sera réactivé d'ici une quinzaine de jours et devrait être terminé rapidement.

Projet de nouvel horaire des transports publics

Madame Martine RUCHET déplore que le projet de nouvel horaire pour l'Aigle-Leysin ne permette pas d'avoir une meilleure correspondance. Elle relève, pour le matin, les horaires suivants :

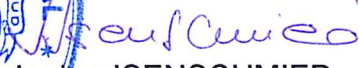
- 1^{er} départ 5 h 25 correspondance directe à Aigle arrivée à Lausanne à 6 h 40
- 2^{ème} départ 6 h 42 attente de 26 minutes à Aigle arrivée à Lausanne à 8 h 14

Ces horaires n'étant pas adaptés aux nécessités des usagers, elle demande à la Municipalité d'intervenir auprès des Transports Publics du Chablais (TPC) afin qu'une correspondance soit assurée pour le train qui part de Leysin à 6 h 42.

La parole n'est plus demandée et la discussion est close.

La séance est levée à 21 h 00 et Monsieur Denis RIME remercie Mesdames et Messieurs les Conseillers pour leur attention et la Municipalité pour sa présence. Il souhaite à chacun une bonne fin de soirée et invite chacun à assister à l'assemblée générale de Leysin Tourisme qui aura lieu vendredi 23 avril prochain, à 20 h 15 à la Salle du Nord.

Leysin, le 17 mai 2004.

Pour le Conseil Communal :
Le Président La Secrétaire a.i :
 
Denis RIME Janine ISENSCHMIED

